

Juin 2019 Lancement du programme interministériel

# « Nouveaux lieux, nouveaux liens »

porté par le ministère de la Cohésion

des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/l-etat-s-engage-pour-les-tiers-lieux-dans-les-territoires>

## Un programme pour pérenniser et développer les tiers-lieux

Doté de 45 millions d'euros, le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » vise à pérenniser le fonctionnement des tiers-lieux qui contribuent à la cohésion sociale et transforment les territoires.

L'État consacre ainsi des moyens supplémentaires pour accompagner leur création, partout sur le territoire, et proposer des services « clés en mains » aux porteurs de projets de tiers-lieux :

- 300 Fabriques de territoire
- 15 millions d'euros pour l'appui à la création de tiers-lieux ruraux
- 1 maison France Service par canton
- 10 millions d'euros pour le Pass numérique
- 1 fonds d'investissement immobilier de type « ISR »
- 50 millions d'euros pour accompagner la création d'espaces de coworking
- 100 « campus connectés » en 2022
- 1 000 « Micro-Folies » en cinq ans

**À noter :** l'État lance **un appel à manifestation d'intérêt permanent** pour identifier **300 Fabriques de territoire** existantes ou en projet, d'ici 2022 : 150 fabriques hors des grands pôles urbains et 150 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'État soutiendra à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans les Fabriques de territoire, en tenant compte de l'offre de services et du lieu d'implantation.



**1 800**  
 c'est le nombre de tiers recensés par la mission conduite par Patrick Lévy-Waitz dans son rapport *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, remis en septembre 2018.

↳ Télécharger le rapport [www.fondation-travailler-autrement.org](http://www.fondation-travailler-autrement.org)



**AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES**